

Objectif Général

Acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires à la supervision directe au cours des stages ambulatoires en médecine générale.

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de sa formation, l'apprenant doit être capable de :

- Maîtriser le cadre réglementaire du stage ambulatoire, en connaître les objectifs.
- Décrire les caractéristiques de l'étudiant novice conduisant à sa mise en supervision directe.
- Décrire les éléments contextuels conduisant à la mise en supervision directe de l'étudiant.
- Décrire et développer les attitudes permettant l'établissement d'une relation superviseur supervisé facilitant l'apprentissage.
- Connaître et utiliser l'entretien semi directif.
- Appliquer les principes d'une rétro action constructive et efficace : utiliser les stratégies permettant un diagnostic pédagogique de la performance de l'interne en supervision directe.
- Créer et d'utiliser un outil pédagogique pertinent favorisant une supervision de qualité.
- Identifier avec l'interne des prescriptions pédagogiques pertinentes.
- Reconnaître ses forces et ses limites dans la pratique de la supervision directe et identifier d'autres moyens d'apprentissage conséquents.
- Utiliser les traces d'apprentissage dans le cadre de la certification.